

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : _____ Dossier complet le : _____ N° d'enregistrement : _____

1. Intitulé du projet

Projet de création d'une estacade portuaire sur le canal de Donzère-Mondragon, au niveau de la zone d'activités du Millénaire sur la commune de Mondragon (84)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale **PRADIER CARRIERES**

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale **JPRADIER Roland, Président**

RCS / SIRET **5 0 5 1 2 8 1 1 6 0 0 0 1 7** Forme juridique **Société par Actions Simplifiée**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie de projet n°10 de l'Annexe du R.122-2 du Code de l'environnement	Création d'un ouvrage portuaire de type estacade de déchargement, d'un linéaire de berge de 8,50 mètres seulement. Rubrique de la nomenclature IOTA 3.1.2.0 : IOTA conduisant à modifier le profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau (...) sur une longueur de cours d'eau inférieure à 100 m (DECLARATION).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Aucun travaux de démolition ne sera nécessaire dans le cadre du projet de la société PRADIER CARRIERES.

Les principales caractéristiques du projet sont :

- Implantation au PK 196,500 de la rive gauche du canal de Donzère-Mondragon
- Linéaire de l'estacade = 8,50 m
- Longueur de l'estacade = 10,10 m
- Superficie totale des 2 plateformes = 181,05 m²
- Plateforme intérieure d'une superficie de 95,20 m²
- Plateforme extérieure d'une superficie de 85,85 m²
- Implantation de 5 ducs d'albe monotube en acier pour l'amarrage des péniches (linéaire total de 87,60 m entre DA1 et DA5)
- Rideau de palanches anti-batillage sur une linéaire de 21,61 m.

4.2 Objectifs du projet

La construction de l'estacade sur le Rhône, objet du présent dossier, s'insère dans un projet global d'échanges fluviaux entré le secteur de MONDRAGON où la société PRADIER CARRIERES dispose d'une carrière de roches alluvionnaires doublée d'une nouvelle usine de recyclage de matériaux inertes et la métropole lyonnaise où le groupe PRADIER bénéficie d'une plateforme pour l'accueil d'inertes, la production de béton prêt à l'emploi et la vente de granulats en vrac et en big-bags.

Cette estacade constitue donc le dernier élément de la plateforme industrielle récemment créée dans la zone d'activités du Millénaire sur la commune de MONDRAGON par la société PRADIER CARRIERES. Elle permettra ainsi le déchargement des péniches en provenance de Lyon et chargées en matériaux inertes destinés à être valorisés comme matériaux secondaires après recyclage dans l'usine high-tech de traitement par concassage/criblage et aéraulique.

Les 3 péniches du groupe PRADIER, spécialement dédiées à ce trafic fluvial, seront ensuite chargées au niveau d'un poste d'accostage déjà existant sur le canal de fuite de Donzère-Mondragon mais plus au Sud et en rive droite de ce dernier.

Cet accostage, uniquement conçu pour le chargement, est directement alimenté en granulats par des convoyeurs électriques de plaine depuis la carrière de Mondragon implantée dans le secteur de l'île Vieille, quartier les Ribaudes.

Une fois chargées de granulats, les péniches remonteront le Rhône jusqu'au port Edouard Herriot de Lyon (7e) pour livraison du nouveau site industriel PRADIER. Enfin, elles redescendront vers l'usine de recyclage de Mondragon chargées de matériaux inertes issus des activités de terrassement et démolition du BTP de l'agglomération lyonnaise.

Ce projet ambitieux permet de s'affranchir du trafic routier, en plus de répondre aux attentes d'économie circulaire.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

En phase travaux, le projet comprendra deux étapes :

- l'enfoncement de ducs d'albe sous eau (au nombre de 5) d'une longueur de 21 m, pour l'amarrage des péniches
- l'enfoncement de 8 tubes de fondation pour soutenir les plateformes (à terre pour certains, en eau pour d'autres)
- la mise en place de la "plateforme" constituant l'estacade proprement dite

La phase travaux nécessitera l'intervention d'engins par voie fluviale (pour le battage des ducs d'albe notamment) et l'intervention d'engins par voie terrestre pour apporter le matériel (camions, semi-remorques...) ainsi que sa mise en place définitive (grue sur roues).

Les travaux tels qu'envisagés n'impliquent pas d'opération de bétonnage en eau.

La durée prévisionnelle du chantier est d'environ 2 mois (à la fin de l'été 2021).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La construction de l'estacade, objet du présent dossier, s'insère dans un projet global d'échanges entre les sites de Mondragon et le port CNR Edouard Herriot de Lyon également occupé par la société PRADIER.

L'estacade sera uniquement utilisée pour le déchargement de matériaux inertes provenant des activités de terrassement et démolition sur BTP de la métropole Lyonnaise, qui seront chargés sur les péniches en vue d'être acheminés vers l'installation de recyclage de Mondragon Le Millénaire.

Le projet prévoit, au moins dans un premier temps, un trafic fluvial de deux péniches par semaine au déchargement au niveau de la future estacade.

Ce trafic correspond à une moyenne de 2000 tonnes par semaine, soit environ 125 000 tonnes/an de matériaux inertes importés sur le site du Millénaire via le projet d'estacade, et 125 000 t/an de granulats exportés vers le port de Lyon.

Le trafic fluvial projeté est donc de 250 000 tonnes par an de matériaux transférés par péniches sur le Rhône.

La société PRADIER CARRIERES envisage une durée d'autorisation d'exploiter la surface concernée par l'estacade sans limitation de durée, et dans tous les cas, pour une durée supérieure 18 ans.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait seulement l'objet d'une Déclaration au titre de la nomenclature des installations, Ouvrages, Travaux et Activités (IOTA) de l'article R.214 et suivants du Code de l'Environnement, et notamment en application de la rubrique 3.1.2.0.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Linéaire de l'estacade	8,50 mètres
- Longueur de l'estacade	10,10 mètres
- Superficie totale de l'estacade	181,05 m ²
- Superficie de la plateforme intérieure	95,20 m ²
- Superficie de la plateforme extérieure	85,85 m ²
- Ducs d'albe (diamètre unitaire = 1220 mm) en rive gauche du Rhône (linéaire de 87,60m)	5 au total
- Positionnement de l'estacade (au dessus du niveau de la crue millénale située à 40,29 m NGF)	42,01 m NGF

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Parcelle ZK 258
Lieu-dit "Le Canal"
Commune : MONDRAGON (84430)

Coordonnées géographiques¹ Long. 4 ° 7 0 ' 6 4 " 50 Lat. 4 4 ° 2 5 ' 0 3 " 10

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Coordonnées ci-dessus valables au centre du projet

Sur le Rhône (canal de Donzère-Mondragon) : au PK 196,500

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Une usine de recyclage par traitement des déchets inertes fait déjà l'objet d'un AP d'Enregistrement en date du 25 février 2019 sur la commune de Mondragon (84), pour la rubrique 2515-1-a des ICPE.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet empiète sur la ZNIEFF de type II "Le Rhône" (930012343). Toutefois, concernant directement la berge en béton qui constitue le canal de Donzère-Mondragon, aucun habitat naturel n'est concerné.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Mondragon n'est pas une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de Vaucluse (2eme échéance) approuvé le 24 Octobre 2016 concerne la commune de Modragon en raison de la RN7 et la voie de chemin de fer.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Pas de site classé à proximité du projet - Pas de site inscrit à proximité du projet - Pas de monument historique classé ou inscrit à proximité du projet
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI du Rhône a été approuvé le 8 avril 2019. PPRI du Lez approuvé le 13 décembre 2006.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les bases de données BASOL et BASIAS n'indique pas de site ou sol pollué au niveau du projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe pas de captage AEP à proximité du projet.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve dans les sites Natura 2000 : - ZSC FR9301590 "Le Rhône aval" relative à la Directive Habitats - ZPS FR9312006 "Marais de l'île Vieille et alentours" relative à la Directive Oiseaux
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement (ni en phase travaux, ni en phase exploitation)
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux de terrassement.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'estacade sera implanté sur la berge artificialisé (béton) du canal de Donzère-Mondragon, totalement dépourvue d'habitats naturels.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non car le projet concerne uniquement des surfaces artificialisées et donc dépourvues de faune et de flore (berge bétonnée du canal de fuite de Donzère-Mondragon). Aucun habitat naturel concerné.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les 2 petites plateformes constituant l'estacade seront implantées au niveau de la berge déjà artificialisée, et donc dépourvue d'espaces naturels, agricoles, forestiers ou maritimes. Aucun défrichement ne sera nécessaire pour la réalisation des travaux.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de PPRT identifié.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque inondation : Le site se trouve en zone inondable par les crues du Rhône. Toutefois, le projet a été conçu pour être au dessus de la crue millénaire (hors d'eau). Risque sismique : Commune de Mondragon classée en zone 3 (risque modéré).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux transportés par voie fluviale seront des granulats dont les caractéristiques sont inertes. La grue utilisée pour le déchargement sera électrique (pas de gasoil).
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	C'est précisément le but de ce projet que de promouvoir le trafic fluvial depuis le port Edouarde Herriot de Lyon. Ce trafic fluvial se fera au détriment du trafic poids-lourd sur les routes du secteur.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité projetée sera à l'origine de bruits liés au fonctionnement de la grue de déchargement des péniches.

	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site sera en fonctionnement en période diurne. Les émissions lumineuses seront essentiellement liées à l'éclairage de l'estacade et seront limitées aux périodes de travail dans des conditions de visibilité réduite : en début et en fin de journée (principalement en hiver).
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun monument historique inventorié à proximité. Le projet sera peu visible dans le paysage (emprises très restreintes)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Activité cumulée "positive" avec l'usine de recyclage de déchets inertes que le projet viendra justement alimenter en matériaux inertes depuis la métropole lyonnaise. En effet, l'approvisionnement de l'usine par voie fluviale supprimera une très grande partie du trafic routier.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

A défaut d'engendrer des impacts notables, aucune mesure particulière n'est prévue (hors mesures classiques liées à la réalisation d'un chantier dans un premier temps, puis à l'exploitation de ce type d'infrastructure dans un second temps).

En phase travaux comme en phase exploitation, toutes les mesures préventives seront mises en place pour éviter toute chute de matériaux dans l'eau du canal.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non car il s'agit d'un aménagement seulement soumis à Déclaration au titre IOTA, d'une emprise très limitée (181 m2 au sol, et sans emprise directe significative puisque reposant sur 8 tubes en acier).

De plus, aucun habitat naturel n'est concerné puisque le projet d'estacade concerne le canal de Donzère-Mondragon.

Cet ouvrage "portuaire" est vertueux et essentiel à la société PRADIER puisqu'il permettra d'alimenter sa nouvelle usine de recyclage de matériaux inertes (économie circulaire) et de surcroit par voie fluviale avec très peu de trafic poids-lourds.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 : Dossier de déclaration établi au titre de la rubrique 3.1.2.0 (intégrant l'évaluation simplifiée des incidences NATURA 2000 dans son annexe 1).

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à AVIGNON

le, 11/06/2021

Signature

PRADIER CARRIERES

6 Rue Victor Hugo - BP 137
84007 AVIGNON CEDEX 1
Tél. 04 90 27 06 22 - Fax 04 90 56 46 50
RCS 948 125 119 - APE 7410Z
SARL Capital 2 000 000 €

